

## Prestation d'animation



**MICADO se déplace de les villes en villages et propose des animations ponctuelles et conventionnées pour différentes structures :**

- Communauté de communes & Communes
- Festivals culturels (Fête Mondiale du Jeu, Môm'en théâtre...)
- Soirées adultes
- Soirées ados
- EPHAD
- Foyers logements
- MARPA
- Ecoles
- Collèges
- Accueils de loisirs
- Garderies périscolaires
- Bibliothèques & médiathèque
- Associations (culturelles, de parents, etc)



### ***Animations conventionnées***

Elles sont définies par une convention signée entre la structure demandeuse et MICADO.

Toute animation peut entrer dans une convention du moment où elle est régulière.

Plusieurs animations peuvent également faire partie d'une seule et même convention en fonction de vos besoins et/ou projets.

### ***Animations ponctuelles***

Elles se déroulent à la demande des structures sur un temps donné.

La ludothèque ayant pour objectif d'être un lieu porteur de rencontre et de partage, elle n'a pas pour vocation de se situer comme prestataire de services et servir de mode de garde pour les enfants lors d'une manifestation.

### **Sur devis**

Chaque animation est tarifé sur-mesure en fonction du temps de recherche et d'expertise sur le thème, de préparation, d'installation, d'animation, de rangement, de déplacement et du matériel mis à disposition.

### **Sur-Mesure**

L'animation peut avoir lieu dans les locaux de la ludothèque ou sur le site du demandeur. Le thème, la date, la durée, l'horaire sont défini ensemble en fonction des disponibilités de chacun.

### **Les jeux proposés sont adaptés à tous les âges :**

- jeux sensoriels et d'éveil
- jeux d'exercice
- jeux symboliques
- jeux d'adresse et de manipulation
- jeux de règle, jeux de stratégie, jeux de société
- jeux d'agencement, de construction et d'assemblage
- jeux géants, jeux anciens

**Une animatrice est toujours présente** pour animer ce temps de partage et de découverte. Elle aide au choix des jeux et des jouets, elle est disponible pour expliquer les règles de jeux et accompagner la mise en jeux.

### **Les jeux sont le bien de tous.**

Leur utilisation demande du soin. Tout jeu endommagé durant une animation devra être signalé aux animateurs chargés de l'accueil et, si nécessaire, remplacé par les joueurs l'ayant endommagé ou facturé.

**Les enfants âgés de moins de 11 ans doivent obligatoirement être accompagnés** d'un adulte ou d'un mineur âgé d'au moins 16 ans.

L'accompagnant reste responsable et veille à la sécurité de l'enfant durant l'animation, il reste sous la responsabilité des parents.

**Les temps d'animations**, Micado propose un moment convivial durant lequel chacun respecte l'autre et le jeu de l'autre, c'est un temps privilégié qui permet de jouer entre adultes, entre amis, avec ses enfants, de faire des rencontres ludiques et prendre du plaisir autour du jeu.

